

Points d'appui institutionnels pour la reprise du sport scolaire...

[Circulaire de rentrée 2020 \(BOEN du 10 juillet 2020\)](#)

Dès le préambule : « **reprise de la vie collective**, protéger la **santé** (élèves et personnels), développer l'**esprit d'équipe** (adultes et élèves), pleine **inclusion** (élèves à besoins particuliers), les valeurs civiques. »
Les derniers points abordés sont : « transmission des valeurs civiques, dynamisation de la participation des élèves à la vie de l'établissement, mobilisation des jeunes au service de leurs camarades, **culture de l'engagement...** »

[Document de cadrage UNSS pour la rentrée 2020 \(3 juillet 2020\)](#) + [Lettre de la directrice nationale UNSS aux chefs d'établissement \(28 août 2020\)](#)

« Les programmes proposés peuvent être réduits en nombre de manifestations mais doivent permettre de **s'adresser à une variété d'élèves** et de **répondre aux différents motifs d'agir** (compétition-évènementiel-promotionnel). »

« **Ne pas faire à tout prix** mais poursuivre les actions menées en faveur de l'épanouissement des élèves, **adapter** nos interventions **pour respecter l'objectif** tout en garantissant la mise en œuvre des consignes sanitaires. »

« Réaffirmer la **mobilisation des services UNSS pour soutenir** votre action et le **développement d'initiatives au sein de vos AS.** »

[Le protocole sanitaire des écoles et établissements scolaires / Année scolaire 2020-2021 \(26 août 2020\)](#)

+ [Fiche repères thématiques pour la reprise de l'EPS en contexte COVID \(28 août 2020\)](#)

L'application des **gestes barrières** sont les mesures les plus efficaces, en particulier :

- Le lavage des mains
- Le port du masque est obligatoire pour les encadrants
- Le **port du masque est obligatoire** pour les collégiens et les lycéens dans les espaces clos et les espaces extérieurs, **hors activité physique**. Il est alors important de faire respecter par les élèves la **distanciation physique**).

La **limitation du brassage** n'est pas obligatoire (classes, groupes, niveaux). Cependant, dans la mesure du possible, limiter les regroupements et les croisements importants.

La limitation du brassage dans les transports scolaires n'est pas obligatoire.

La **mise à disposition d'objets partagés** au sein d'un même groupe est permise (ballons, volants, raquettes...). Le personnel est incité à désinfecter le matériel commun régulièrement et fréquemment.

Informer les familles (conditions de fonctionnement et mesures prises.)

[Site EPS Ac-Nantes / Rentrée 2020](#)

2

Points de vigilance, à (re)visiter pour la reprise de l'AS...

↗ progressive
↘ adaptée



Dans le strict respect du **protocole sanitaire Education Nationale**

qui constitue **NOTRE** référence pour le sport scolaire !

Limitation des brassages dans la mesure du possible

La composition de groupes identifiés

Privilégier [1 groupe 6^e/5^e + 1 groupe 4^e/3^e] plutôt qu'1 seul groupe 6^e/5^e/4^e/3^e.

...

Les horaires

Arrivées, départ, éviter les croisements et regroupements importants.

...

L'obligation d'être en mesure de fournir un fichier d'identification des groupes

Cahier d'AS.

...

Respect des gestes barrières et de la distanciation

L'utilisation de matériel commun

Organisation de la désinfection.

...

Le choix des activités support du projet d'AS

Aucune activité n'est à priori proscrite. Mais il faut organiser les choses pour que la distanciation soit respectée (Si on fait des sports collectifs, on adapte, sinon on fait autre chose).

Privilégier les activités extérieures.

...

Un document d'information aux familles pour...

Rassurer, donner envie de réadhérer.



Selon les **mesures de la collectivité** propriétaire des installations utilisées

Modalités d'utilisation des installations sportives

Limitation des effectifs,
Circulations,

Utilisation des/accès aux vestiaires,
Accueil du public/des accompagnants,
Nettoyage et désinfection des locaux,

Autorisation préalable pour organiser une rencontre.

...

L'accueil de tous les publics

Notamment ceux qui seraient le plus dans le besoin (santé, politique tarifaire).

Le format de votre Journée Nationale du Sport Scolaire

*Mercredi 23 septembre 2020.
Thèmes : Santé et Reprise de l'activité physique.*

Reprise/Développement de la vie associative

*Formation des Jeunes Officiels.
Implication des élèves dans la gestion de l'AS.*

...

3...

Dans les semaines qui viennent :

- Protocole orga des rencontres (J'accueille/Je me déplace)
- Programme d'actions prévisionnel (district, départ., rég.)
- Aides/Gestes financiers locaux



La plupart des fédérations sportives ont mis à la disposition de leurs clubs un guide de reprise. Il peut être bon/inspirant d'en parcourir quelques-uns pour prendre connaissance d'aménagements/d'adaptations possibles.

Attention cependant ! Toutes les propositions ne sont pas conformes au protocole sanitaire Education Nationale, qui reste NOTRE référence pour le sport scolaire.